

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2018

Sous la présidence de M. Didier KLEIN, Maire.

Membres présents : BOUR Jean-Marie, WINKLER Alphonse, SCHUSTER-GREIB Edgar, Adjoints, JEHLE Christine, HEMMERTER Jacky, MULLER Yannick et WIES Alexis
Absentes excusées : FERRIOT Valérie, KLEIN Céline.

La convocation a été adressée aux membres du conseil municipal le 5 avril 2018 avec les points suivants à l'ordre du jour en séance ordinaire.

Compte –rendu de la séance

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018

N° 57506-2018-03/01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions ci-après pour l'exercice 2018.

- Amicale des Sapeurs-Pompiers	500,00 €
- Association "Sport Culture Loisirs"	200,00 €
- Donneurs de Sang Bénévoles	100,00 €
- Fondation du Patrimoine	55,00 €
- Assajuco Emmaus DIEUZE	30,00 €
- Divers	215,00 €

Adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2018

N° 57506-2018-03/02

Le Maire expose en détail au conseil municipal les chiffres du Budget Primitif 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

➤ approuve le Budget Primitif 2018 en dépenses et en recettes comme suit :

<u>SECTION :</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
- D'EXPLOITATION	202 620 €	202 620 €
- D'INVESTISSEMENT	373 540 €	373 540 €
TOTAL :	<u>576 160 €</u>	<u>576 160 €</u>

Adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2018 DU LOTISSEMENT

N° 57506-2018-03/03

Le Maire expose en détail au conseil municipal les chiffres du Budget Primitif 2018 du lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

➤ approuve le Budget Primitif 2018 du lotissement en dépenses et en recettes comme suit :

<u>SECTION :</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
- D'EXPLOITATION	94 752,00 €	94 752,00 €
- D'INVESTISSEMENT	103 277,00 €	103 277,00 €

Adopté à l'unanimité.

FUSION DU SYNDICAT DES EAUX DE BERTHELMING ET DU SYNDICAT DES EAUX DE DOMNOM LES DIEUZE

N° 57506-2018-03/04

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L5212-27;

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, de réforme des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Syndicat des Eaux de Domnom lès Dieuze N° 201-DCS-10-10-003 en date du 10 octobre 2017 se prononçant en faveur de la fusion et adoptant le projet de statuts du syndicat issu de la fusion ;

Vu la délibération du Syndicat des Eaux de Berthelming n° 2017-4-06 en date du 17 octobre 2017 se prononçant en faveur de la fusion et adoptant le projet de statuts du syndicat issu de la fusion ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-DCL/1-016 en date du 26 mars 2018 portant projet de périmètre et de statuts en vue de la fusion du syndicat des eaux de Berthelming et du syndicat des eaux de Domnom lès Dieuze

Considérant que l'article L5212-27 du code général des Collectivités territoriales prévoit la consultation des organes délibérants des deux syndicats dont la fusion est demandée ainsi que des conseils municipaux des communes concernées sur un projet de périmètre dressant la listes des syndicats intéressés par la fusion accompagné d'un projet de statuts ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- approuve le projet de périmètre de fusion du Syndicat des Eaux de Berthelming et du Syndicat des Eaux de Domnom Lès Dieuze au sein d'un nouveau syndicat d'eau,
- approuve le projet de statuts du futur syndicat, tel qu'annexé à la présente délibération,
- autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Adopté à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT COMMUNAL

N° 57506-2018-04/05

A) Attribution des marchés

Le maire informe le conseil municipal que le conseil de la CCSMS a validé le choix des entreprises retenues pour réaliser les travaux d'assainissement de Niederstinzeln et Fénétrange à savoir :

- Pose des réseaux d'assainissement de Niederstinzeln à KARCHER / SCRE pour un montant de 780 822,40 € HT,
- Essais et contrôle des réseaux de Niederstinzeln à SUEZ pour un montant de 16 970 € HT
- Pose des réseaux d'assainissement de Fénétrange à KARCHER / SCRE pour un montant de 593 254,64 € HT,
- Création d'un filtre planté de roseaux sur le ban de Fénétrange à LINGENHELD pour un montant de 525 769,76 € HT,
- Equipements électromécaniques de Fénétrange & Niederstinzeln à SOGEA pour un montant de 64 275 € HT,
- Essais et contrôle des réseaux de Fénétrange à SUEZ pour un montant de 14 652 € HT,

B) Réunion Publique

Le maire informe le conseil municipal de l'organisation d'une réunion publique relative à la présentation du projet d'assainissement le mardi 24 avril à 19 h à la salle communale « Le Préau ».

Le maître d'œuvre LAMBERT, les services de la CCSMS ainsi que l'entreprise KARCHER seront présents à cette réunion.

TRAVAUX RESEAU EAU POTABLE

N° 57506-2018-04/06

Le maire informe le conseil municipal que le Syndicat des Eaux de Berthelming va renouveler les conduites d'eau dans certaines rues de la Commune en complément des travaux d'assainissement et que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres "travaux AEP – Niederstinzeln" aura lieu mardi 18 avril 2018 au siège du SEB

Fin de séance à 22 h

Fait et délibéré à Niederstinzeln les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2018

Délibération rendue exécutoire par transmission au représentant de l'Etat, le 12/04/2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Niederstinzeln, le 12/04/2018

Le Maire :

Didier KLEIN